

**LES CREVETTES ET LES COQUILLES ST-JACQUES
DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC
(Compte rendu de la mission du « Roselys »)
(20-31 mars 1965)**

par Louis FAURE

Au mois de mars, le « Roselys » a effectué en baie de Saint-Brieuc une mission dont le but était le chalutage de la crevette grise et l'étude du stock de coquilles St-Jacques.

Depuis plusieurs années la pêche de la crevette au chalut ordinaire est interdite dans la baie et les pêcheurs fréquentant ces parages, de Paimpol à Erquy, souhaitent connaître le nouveau chalut à dispositif de sélectivité Devismes et faire une prospection des lieux de pêche.

D'autre part le rendement de la pêche de la coquille St-Jacques étant en diminution ils étaient également désireux de voir le « Roselys » entreprendre des recherches sur la population de ce mollusque.

C'est ainsi que le navire de l'Institut des Pêches a travaillé en baie de Saint-Brieuc du 20 au 31 mars. La carte des opérations est donnée dans la figure 1.

CREVETTES GRISES.

La zone la plus propice à la capture de ce crustacé, tant par la facilité de chalutage que par l'abondance relative des crevettes est située à l'est et au nord-est de la pointe du Roselier, sur les fonds voisins du zéro des cartes marines.

Le rendement du chalut sélectif, bien qu'assez variable, n'a jamais été inférieur à 2 kg à l'heure, atteignant parfois 6,600 kg, la moyenne horaire étant de 3,100 kg.

Ces chiffres ne sont certes pas très élevés mais ils sont comparables à ceux obtenus dans d'autres régions de France aussi bien en Atlantique qu'en Manche.

Le passage des crevettes dans la poche supérieure a été très bon puisque, selon les traits, 87 à 95 % (en moyenne 91 %) de ces crustacés étaient recueillis dans cette poche.

De plus la sélectivité a été satisfaisante pour les poissons. Le pourcentage de ceux-ci, dans la poche à crevettes, par rapport à l'ensemble des deux poches, était faible : de 2 à 10 % lorsqu'il s'agissait de poissons plats, plies, soles, barbues, turbots. Ce chiffre est monté exceptionnellement

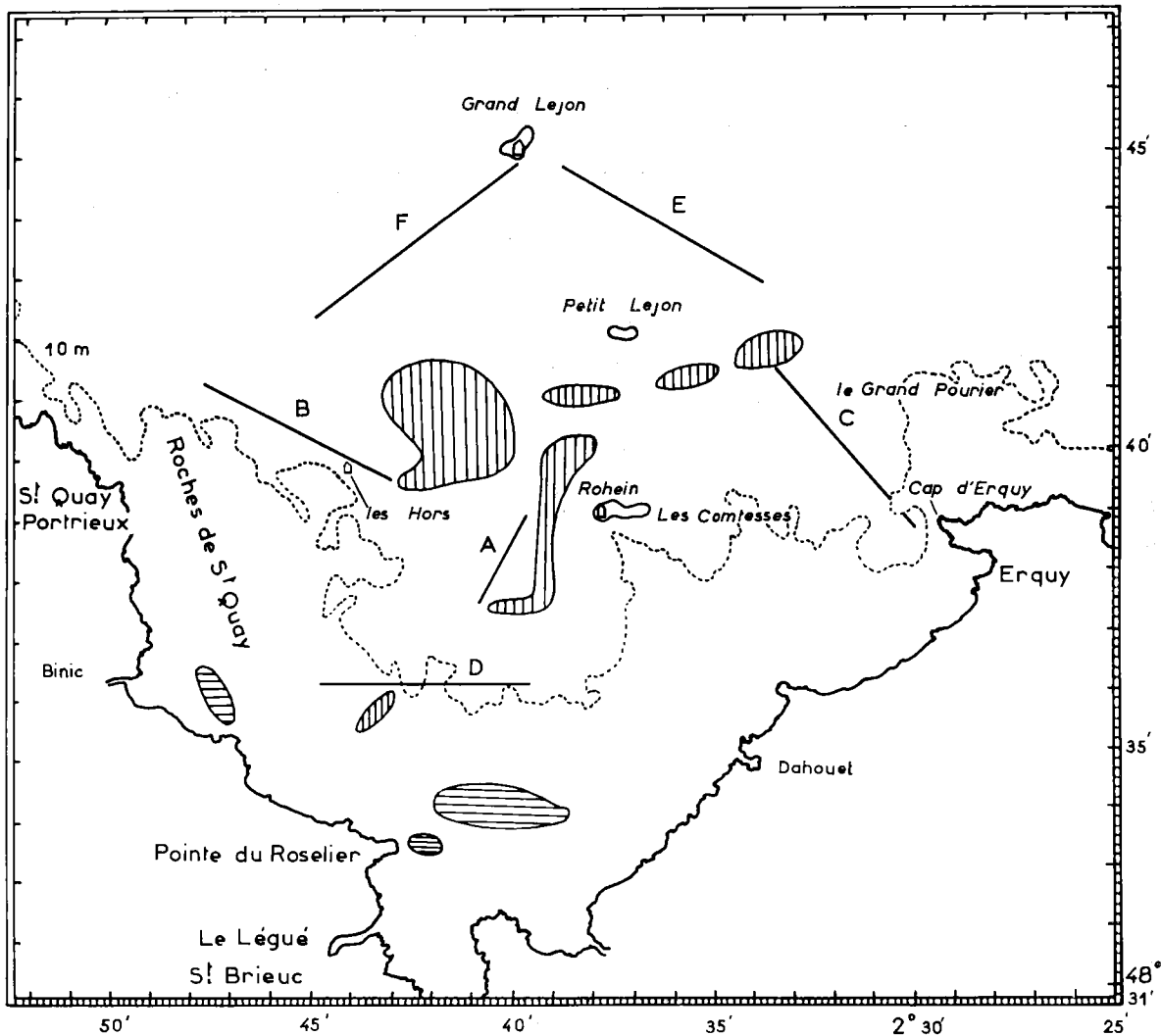


FIG. 1. — Carte montrant les zones de chalutage des crevettes : hachures horizontales; de dragages des coquilles St-Jacques : hachures verticales et la position des lignes d'immersion des coquilles St-Jacques marquées : traits A à F.

jusqu'à 30 à 40 % et même jusqu'à 70 % mais dans ce cas la quasi-totalité des captures était alors constituée de petits prêtres, *Atherina presbyter*, qui traversent aisément la nappe de sélectivité et dont la pêche ne présente aucun inconvénient sur le plan de la conservation des stocks.

Un essai a été tenté devant Binic, secteur où le chalut peut être traîné sans dommage, mais où les captures de crevettes en fin mars étaient très faibles : quelques centaines de grammes en trois quarts d'heure.

COQUILLES ST-JACQUES.

Cette pêche très florissante en octobre au début de campagne, a vu son rendement diminuer peu à peu.

D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, les premières captures ont atteint jusqu'à 1700 kg par bateau travaillant pendant six heures avec deux dragues. C'est là certes un chiffre record mais on peut considérer que le rendement moyen était de l'ordre de 500 kg et que la coquille se trouvait abondante dans toute la baie.

Lors de notre prospection certaines zones n'étaient plus exploitées, particulièrement le sud de la baie, parce qu'appauvries et les pêcheurs travaillaient surtout dans les secteurs avoisinant les rochers ; les rendements étaient alors de 150 à 300 kg par unité et par jour de six heures de drague.

La figure 1 montre les secteurs où les dragages ont été faits par le « Roselys » qui a opéré surtout entre Rohein et le petit Lejon. Le rendement moyen horaire obtenu, 18 kg avec une seule drague, est comparable à celui réalisé par les pêcheurs avec deux dragues.

Composition du stock.

La population des coquilles St-Jacques, *Pecten maximus*, a été étudiée quant à la taille et à l'âge.

Taille. Les spécimens ont été mesurés le long de l'axe antéro-postérieur suivant la technique habituelle ; les mensurations étant rapportées au centimètre inférieur.

Le tableau 1 et la figure 2 indiquent la répartition des tailles. Pour la plupart les coquilles mesurent entre 7 et 13 cm, la plus petite 6,5 cm et la plus grande 13,6 cm mais les pourcentages les plus élevés sont constitués par les individus de 9, 10 et 11 cm dont la taille modale est de 10 cm.

Un maximum secondaire est observé à 7 cm, nous verrons qu'il correspond à la classe 1 nettement séparée du reste de la population.

Age, croissance. A chaque période hivernale la coquille subit un arrêt de croissance, qui peut se produire dès le mois de novembre si les conditions de milieu sont défavorables. Il se prolonge jusqu'en mars, avril, époque à laquelle une nouvelle « pousse » se produit. Ainsi à chaque hiver un « anneau » s'inscrit sur la coquille.

Les individus ont été classés par groupe : le groupe 1 comprend les exemplaires dont la coquille comporte un anneau, le groupe 2 ceux ayant deux anneaux, etc.

De cette façon leur répartition est la suivante :

Groupe	1	2	3	4	5	6
%	17,8	25,4	29,0	17,8	6,9	2,9

Cette répartition est représentée dans un graphique (fig. 3) qui indique bien que la majorité de la population est constituée par les groupes 1 à 4.

La longueur au premier anneau, compte tenu du fait que la reproduction a lieu en été, correspond à une croissance d'environ six mois ; la longueur atteinte au deuxième anneau correspond à ces 6 premiers mois plus une année complète ; celle au troisième anneau à 6 mois plus deux années, etc.

En fait, au moment de nos observations la nouvelle pousse s'amorçait seulement chez quelques rares individus et on peut considérer que les tailles observées correspondaient pour le groupe 1 à la taille au deuxième anneau, pour le groupe 2 à celle au troisième anneau, etc.

Taille (en cm)	6	7	8	9	10	11	12	13
Nbre	16	74	35	256	319	135	45	10
%	1,8	8,3	3,9	28,8	35,9	15,1	5,0	1,1

TABLE. 1. — Répartition des tailles des coquilles St-Jacques pour 890 individus mesurés.

Les longueurs moyennes ainsi calculées au 2^e, 3^e, 4^e anneau sont respectivement de 7,09 cm, 9,30 cm, 9,98 cm et 10,52 cm. Pour les individus de 5 anneaux et plus, la lecture devient difficile et le nombre d'exemplaires examinés est trop faible pour que l'on puisse avancer un chiffre valable.

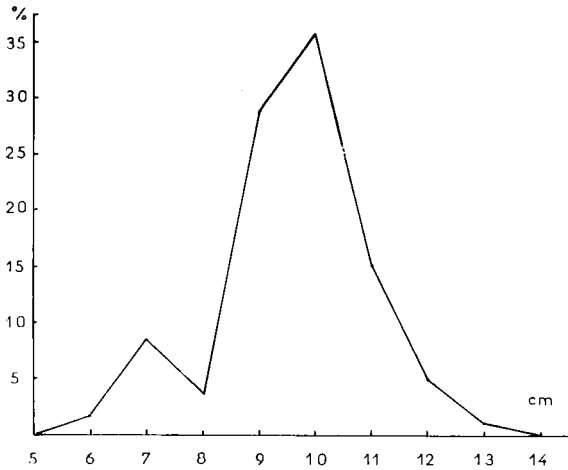


FIG. 2. — Répartition en pourcentage suivant la taille.

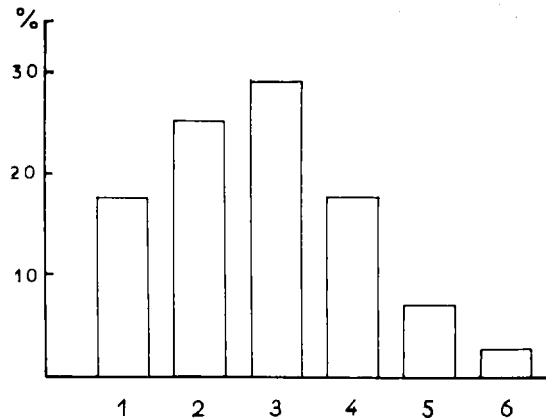


FIG. 3. — Répartition en pourcentage par groupes d'âge.

Si l'on compare la répartition par groupe d'âge et les tailles observées (fig. 2) on constate que les individus du groupe 1 (arrivés à la fin de leur deuxième période de croissance) forment une classe nettement séparée et indiquée par un premier sommet, à 7 cm. Par la suite la croissance étant plus faible les groupes 2, 3, 4... se trouvent mélangés dans la courbe de répartition des tailles.

Rapport taille/poids.

Il a paru intéressant de rechercher la relation taille-poids ; les individus, groupés par classes d'un centimètre ont donné les poids moyens suivants :

taille (en cm)	6	7	8	9	10	11	12
poids (en g)	50	67	108	143	176	230	293

En rapprochant ces données de celles obtenues pour la croissance on observe que jusqu'à 7 cm, correspondant à des exemplaires ayant effectué leurs deux premiers cycles de croissance, le poids est de 67 g.

A la fin de la troisième période de croissance, correspondant *grosso modo* à un accroissement de taille de 2 cm, le poids atteint 143 g, traduisant une augmentation pondérale de 77 g. Le poids a donc plus que doublé, ce qui semble être en relation avec le développement des gonades. Ce point demandera à être précisé au cours de l'été.

Lors de la quatrième période de croissance, au cours de laquelle la taille passe de 9 à 10 cm, l'augmentation de poids est de 33 g seulement.

Marquages.

Afin de compléter l'étude des variations du stock, le « Roselys » a effectué des marquages pour préciser les déplacements et la croissance de la coquille St-Jacques ainsi que la mortalité due à la pêche.



FIG. 4. — Coquille St-Jacques marquée, prête à être immergée.

La marque est une petite plaquette de celluloïd de couleur jaune de 6 cm de long sur 1 cm de large ; un numéro y est gravé. L'une des extrémités est percée d'un trou dans lequel passe un fil d'acier inoxydable recourbé suivant le modèle anneau de clef.

L'« oreille » de la coquille est perforée à l'aide d'une chignole qui perce les deux valves et la marque peut ainsi être fixée par l'intermédiaire du fil d'acier (fig. 4).

Au total cinq cents coquilles marquées ont été remises à la mer en six endroits différents le long des lignes A à F indiquées sur la carte (fig. 1), depuis le nord de la pointe du Roselier jusqu'au grand Lejon, et du plateau des Hors à l'ouest de la baie, jusqu'au cap d'Erquy à l'est.

Il a été demandé aux pêcheurs de remettre aux bureaux de l'Inscription maritime des ports qu'ils fréquentent les spécimens marqués qu'ils captureront, en indiquant la date et le lieu du dragage avec le plus de précision possible.

Dès le 30 mars, avant le départ du « Roselys », un exemplaire portant le n° 54 a été capturé par un pêcheur à un mille dans le nord du plateau des Hors, pratiquement à l'endroit où il avait été immergé 7 jours auparavant.

Il faudra attendre un certain temps pour avoir les résultats de ces marquages qui ne pourront donner leur plein effet que lors de la prochaine campagne.

Nous nous proposons d'ailleurs vers le mois de juin de compléter nos observations et de procéder à de nouveaux marquages.

CONCLUSION.

1) Cette mission du « Roselys » en baie de Saint-Brieuc a montré aux professionnels l'efficacité du chalut sélectif à crevettes qui pourrait être utilisé dans leur secteur dans les mêmes conditions que sur les autres côtes françaises.

2) La population de coquilles St-Jacques de cette baie est constituée principalement d'individus d'un, deux, trois et quatre ans, mesurant de 7 à 12 cm.

Le pourcentage des différents groupes d'âge permet de dire que le stock est en équilibre ; cependant le nombre journalier d'heures de pêche, fixé à six, doit être strictement respecté sinon la diminution du rendement moyen constatée depuis le début de la campagne ira en s'accroissant de façon inquiétante.

L'état du stock devra être suivi. Les marquages fourniront des indications précieuses sur l'évolution de cette population et l'action de la pêche sur celle-ci.
